



LA LETTRE D'ATTAC PARIS 12e

Janvier 2019

« Taxe GAFA » : on continue l'enfumage

Il fallait bien que le gouvernement envoie un signal pour montrer qu'il est à l'écoute des citoyens exigeant la justice fiscale. Promise depuis déjà quelques mois, la fameuse taxe sur les GAFA devrait être introduite en France début 2019, d'après les annonces faites par le ministre Bruno Le Maire ce 17 décembre. Devant l'urgence de devoir faire une annonce, le gouvernement a relancé l'idée de cette taxe en France, son application à l'échelle de l'Union européenne apparaissant compromise.



Le sentiment d'injustice lié à l'évasion fiscale massive pratiquée par les multinationales, notamment celles du numérique, ne cesse de progresser dans nos sociétés.

Pourtant, si l'expression « taxe GAFA » - en référence aux géants du numérique que sont Google, Amazon, Facebook et Apple - est alléchante, l'ambition de cet impôt semble limitée, comme le montre son rendement modique estimé à 500 millions d'euros.

Selon toute probabilité, la taxe devrait être portée à 3% du chiffre d'affaires des entreprises du net.

Beaucoup d'agitation pour pas grand-chose.

Les GAFA ont déjà trouvé la parade : « Le problème estime Raphaël Pradeau, porte-parole d'Attac, c'est que les GAFA déclarent leurs revenus dans des pays où elles échappent à l'impôt, comme l'Irlande ou les Pays-Bas. Par exemple les deux filiales d'Apple en France déclarent un chiffre d'affaires inférieur à 800 millions d'euros, alors qu'on estime leur chiffre d'affaires réel à au moins 4 milliards !

« Taxer leurs revenus en France est donc une fausse solution au problème. »

Depuis plusieurs années, Attac mène des actions pour dénoncer l'impunité fiscale dont jouissent des multinationales comme Apple. « Les multinationales doivent payer leur juste part d'impôts dans les pays où elles exercent leurs activités. Or on a vraiment l'impression qu'une fois encore, en ce qui concerne la question fiscale, le gouvernement brasse de l'air » commente Aurélie Trouvé, porte-parole d'Attac.

Une autre inconnue concerne le panel des entreprises concernées : comment savoir quelles entreprises vont effectivement relever de cette taxe ? Doit-on limiter la liste aux entreprises ayant un certain niveau de chiffre d'affaires ? Elle ne viserait alors que quelques dizaines d'entreprises sans répondre de manière structurelle et durable au défi posé par la numérisation de l'économie.

De vraies solutions existent

« Pourquoi inventer des usines à gaz, dont la pertinence et l'efficacité posent vraiment question, alors qu'il existe une solution plus simple et plus équitable : la taxation unitaire », explique Dominique Plihon, porte-parole d'Attac.

Attac propose cette solution depuis déjà longtemps, sans que le gouvernement français ne s'y intéresse. Cette méthode consiste à considérer une entreprise comme une unité unique, et non une somme de filiales séparées, dont certaines sont dans les paradis fiscaux. Avec cette mesure, les multinationales ne pourront plus échapper à l'impôt car celui-ci aura pour base de calcul l'entreprise dans son ensemble.

ADHÉRER À ATTAC, ÇA FAIT DU LIEN PAR OÙ ÇA PASSE...

www.france.attac.org



Ciné débat d'attac Paris 12° MERCREDI 23 JANVIER 19H



Antoine Deltour, lanceur d'alerte à l'origine du scandale LuxLeaks est à la fois poursuivi par la justice luxembourgeoise pour vol et violation du secret des affaires, et félicité partout en Europe par ceux qui luttent pour une plus grande équité fiscale. Il tente de continuer une vie normale. Entre sollicitations publiques, organisation de la défense et discussions intimes, les réalisateurs du film l'ont accompagnés pendant plus d'un an.

Accueil avec petite restauration, **film à 19h30**.
Après le débat, ouverture du bar avec petite restauration.

Projection débat

La ligue des droits de l'homme Paris 12°
et le Comité Local Attac Paris 12°.

Présentent :

Libre

VENDREDI 25 JANVIER 19H30

Un film de Michel Toesca (1h40),
en partenariat avec le centre d'animation
"la ferronnerie" 4 passage Stinville, 75012 Paris.



Réunion mensuelle du comité attac Paris12° Jeudi 10 Janvier 2019 20h

- **Première partie**, Vie du comité local : A l'ordre du jour - Ciné débat- animation Aligre, Campagne Attac #Pas avec notre argent, Collectif Poste, Préparation A.G.d'Attac ...
- **Deuxième partie** : débat d'actualité : la réforme de la Justice avec Sylvie Boitel (*Secrétaire de la section LDH Ide Paris 12°*)

NOUS JOINDRE :

<http://local.attac.org/paris12/>
www.facebook.com/AttacParis12/

- Par mail : paris12@attac.org.
- Par correspondance -
Maison des associations du 12e,
181 Av Daumesnil 75012 Paris.

